

L'Idée de Kant

Françoise Proust

Dans la première *Critique* (1781), Kant définit ainsi l'Idée (l'Idée spéculative): »J'entends par Idée un concept nécessaire de la raison, auquel ne peut être donné nul objet congruent dans les sens (...). L'Idée, comme concept d'un maximum, ne peut jamais être donnée *in concreto* de manière congruente«. ¹ Dans la troisième et dernière *Critique* (1790), il donne la définition suivante de l'Idée (l'Idée esthétique): »Par l'expression Idée esthétique, j'entends cette représentation de l'imagination, qui donne beaucoup à penser, sans qu'aucune pensée déterminée, c'est dire de concept, puisse lui être adéquate (...). Une telle Idée est la contrepartie (le pendant) d'une Idée de la raison, qui, tout à l'inverse, est un concept auquel aucune intuition (représentation de l'imagination) ne peut être adéquate«. ²

Nul doute: La critique – l'entreprise philosophique kantienne – est une critique de ce pouvoir des Idées qu'est la raison. La raison produit des Idées et des Idées de toute sorte: spéculatives (raison pure, 1^{ère} *Critique*), pratiques (raison pratique, 2^{ème} *Critique*) esthétique (raison imaginative: 3^{ème} *Critique*) et c'est l'Idée qui, en raison de sa nature, réclame une critique. Quelle est la nature de l'Idée? Une Idée est un concept qui pense plus qu'il ne conçoit, dont la pensée excède ses propres possibilités (ses »conditions de possibilité«) et qui, entraîné sur sa lancée, finit par ne plus penser un objet *donné* (donné dans l'intuition pure ou empirique, donné *dans* l'expérience): il *se donne* son objet et *fait l'expérience* de sa puissance de penser. L'esprit produit des Idées, lorsqu'il maximise son pouvoir de comprendre, lorsqu'il affranchit son »entendement« des limites qui lui impose l'objectivité ou l'objectité en général. Un Idée n'est pas un genre particulier de concept: c'est une *manière* de conceptualiser qui se libère de »la réalité objective« liant le concept et qui expérimente sa pure puissance de penser: »La raison ne produit proprement aucun concept, mais elle ne fait qu'affranchir le concept de l'entendement des restrictions inévitables d'une expérience possible«. ³

L'Idée, c'est donc un concept, mais un concept pur, un pur concept. Un maximum, qu'il soit »mathématique« (maximum de grandeur, d'extension,

1. *Kritik der reinen Vernunft* (Abrev: K. R. V.), Preussische Akademie Ausgabe (Abrev: AK.), A 327, B 383.

2. *Kritik der Urteilskraft* (Abrev: K. U.), § 49, AK. V. p. 314.

3. K. R. V., AK. A 409, B 435.

d'élargissement) ou »dynamique« (maximum de force, d'intensité, de tension) n'est jamais donné et ce précisément parce que, comme dit Kant, »il s'agit de la liberté qui peut dépasser toute limite assignée.«⁴ Un maximum n'est pas une règle, encore moins une norme. C'est le résultat, provisoire et ponctuel, toujours à reprendre, d'un mouvement de maximisation. Maximiser un concept, encore et toujours, telle est la tâche qu'il nous impose. On maximise un concept en éprouvant sa capacité à se tendre sur ses bords ou sur ses limites. Il s'agit moins de reculer ses limites et de tester sa capacité à rendre compte de faits nouveaux ou plus nombreux que de *dé-limiter*, de déchaîner, de distendre sa puissance.⁵ Maximiser un concept, c'est l'emporter, l'affoler en le contraignant de manière réglée à penser plus qu'il ne pense. La pensée connaît peu de mots, elle utilise quasiment toujours les mêmes termes et en ce sens, elle peut donner le sentiment qu'elle ne fait »aucun progrès«.⁶ Mais la voie que suit la pensée n'est pas celle du progrès, c'est à dire de l'accroissement des biens intellectuels. Critiquer, dit Kant, ne permet pas d'accroître ses connaissances, mais d'éprouver le pouvoir de connaître en en étendant ses limites: »Il n'y a rien de surprenant à (...) ce qu'on comprenne bien mieux un auteur qu'il ne s'est compris lui-même, parce qu'il n'avait pas suffisamment déterminé son concept et qu'ainsi il parlait, voire même pensait quelquefois à l'encontre de lui-même«.⁷ Peu importe, en effet, le dessein de l'auteur et sa propre détermination du concept qu'il utilise: l'essentiel est ce que donne à voir le concept. Penser, c'est faire varier le champ de vision du concept jusqu'à ce qu'il bute sur sa limite et s'affole comme une boussole. Un concept maximisé, un concept pur, c'est un concept rendu à sa vertigineuse et terrible puissance de penser. Penser, c'est s'assigner la tâche de penser le tout des choses, le *maximum*. Pour cela, le concept »croît« (gonfle ou se raréfie) et est au bord de l'explosion. Penser, c'est faire l'épreuve d'une dialectique hyperbolique: plus l'unité de l'objet est recherchée dans la pensée, plus la substance de l'activité pensante éclate. La condition de possibilité de l'unité pensée de l'objet est la dislocation du sujet. C'est là la folie du penser, l'emportement hyperbolique de l'Idée qui est désormais, depuis Kant, le lot de la modernité. Affranchie de la réalité objective, de la réalité comme objectivité, l'Idée bute sur le *réel*, sur la »chose en soi«, sur la chose même, cet »etwas=X« que Lacan nomme le réel ou l'impossible et qui est désormais l'affaire même de la pensée.

4. *Ibid.*, A 317, B 374.

5. On mettra en rapport notre proposition avec la définition de Canguilhem qui figurait en exergue des *Cahiers pour l'analyse*, Seuil, Paris 1966: »Travailler un concept, c'est en faire varier l'extension et la compréhension, le généraliser par l'incorporation des traits d'exception, l'emporter hors de sa région d'origine, le prendre comme modèle, bref lui conférer progressivement, par des transformations réglées la fonction d'une forme«.

6. On sait que la question que l'Académie de Berlin avait mise au concours et à laquelle Kant commença à répondre avant de renoncer, était la suivante: »Quels sont les progrès réels de la Métaphysique en Allemagne depuis le temps de Leibniz et Wolf?«.

7. K. R. V., AK. A 314, B 370.

Bien que produit par la raison, l'Idée n'est cependant pas un «être de raison». Un «être de raison», comme l'indique *La table du rien* qui clôt l'*Analytique transcendantale*, est «un concept vide sans objet». C'est une libre production de l'entendement, une fiction théorique, une *Erdichtung*, si l'on veut. L'esprit s'exerce librement et agréablement à inventer des concepts dont il s'assure, bien sûr, qu'ils ne sont pas des non-sens, des *Undinge* (par exemple, un cercle carré), mais pour lesquels il sait qu'aucune expérience ne lui fournira un objet quelconque. Mais peu importe. C'est un exercice quasi-pédagogique, fécond pour l'esprit dont l'activité est encore aiguisée par la libre communication de ses pensées (discussion vive ou brillant essai). Le libre jeu public des pensées, le plaisir pris au partage sans contrainte des activités de l'esprit, partage qui n'a d'autre règle que celle, pragmatique, de la multiplication réciproque des pensées, excite la pensée et avive l'esprit.

Ce programme: multiplier les forces de l'esprit par leur exercice et leur partage sans limites, et libérer (émanciper) ainsi l'esprit lui-même, c'est celui, on l'aura reconnu, des Lumières d'hier et d'aujourd'hui. Ce programme porte un nom: la *culture* (*Bildung*). Un esprit cultivé est un esprit qui non seulement possède et est apte à produire les connaissances requises par son époque, mais qui, également, se plaît à spéculer et prend un plaisir totalement désintéressé à produire de purs «êtres de raison». Ce double exercice permet une double formation: intellectuelle (en termes kantien: formation de l'entendement, de l'aptitude aux règles) et sociale (en termes kantien: formation de l'imagination, de l'aptitude à faire jouer librement ses pensées). La culture est cet heureux *rappor*t, que favorisent les libres *rappor*ts entre les hommes, entre l'entendement et l'imagination. Plus l'esprit connaît (entendement) plus il exige un libre jeu des idées (imagination) et plus est requis un libre jeu des forces sociales. C'est ainsi, dit Kant, que «ce siècle [entendons le siècle des Lumières] a dû inventer l'art de la communication réciproque des Idées»,⁸ libre communication qui est à la fois la condition et l'effet du libre jeu des idées. La culture se reconnaît à cette capacité de produire et de jouer librement avec des idées.

On ne confondra cependant pas «idées» et «Idée». On *joue* avec des idées, et le critère d'une idée est sa beauté: sa nouveauté, son habileté. Une idée est l'objet – la matière et le produit – d'un jeu de l'esprit libre et désintéressé. L'Idée, elle, est totalement *intéressée*: elle est intéressée à la vérité, au réel, à la chose même. L'Idée est une idée parmi d'autres que l'intérêt porté au vrai pousse à ses limites et lui fait rencontrer sa *nécessité* (une idée est, au contraire, libre, contingente, voire arbitraire) et son affirmation *inconditionnelle* (une idée est «conditionnée» par le champ qu'elle couvre). L'Idée est nécessaire et inconditionnelle parce qu'elle touche au vrai. Dans la section intitulée «De

8. K. U. *Methodenlehre*, AK. V. p. 356.

l'intérêt de la raison dans ce conflit avec elle-même» de la *Critique de la raison pure*, Kant écrit: »Nous connaissons maintenant ce jeu dialectique des Idées cosmologiques [il s'agit, nous allons y revenir, des antinomies de la raison avec elle-même] (...) qui ne sont pas imaginées (*erdacht*) arbitrairement, mais la raison y conduit nécessairement en progressant continûment dans la synthèse empirique lorsqu'elle veut affranchir de toute condition et embrasser dans sa totalité inconditionnée ce qui ne peut jamais être déterminé que conditionnellement par les règles de l'expérience«.⁹

Ce qui fait donc la nécessité de l'Idée – de la pensée – et la rend étrangère à tout vain débat d'idées, c'est son *inconditionnalité*. On sait comment Kant définit l'inconditionné: c'est l'unité totale et absolue des phénomènes, ou plutôt, puisque la raison ne connaît pas les phénomènes, mais les seules règles par lesquelles l'entendement unifie les phénomènes, elle est »la totalité absolue dans la synthèse des conditions«.¹⁰ Bien évidemment, ainsi défini l'inconditionné est voué à une dialectique. Soit, en effet, cette totalité absolue des conditions est la série entière des conditions et l'inconditionné est la nature même comme ensemble des phénomènes, soit cette totalité est le premier membre, sans cause ni condition, de la série et l'inconditionné est la causalité première et, par suite, spontanée d'une ou plusieurs séries. Bien évidemment également, aucune des deux propositions, n'est démontrable ou réfutable et elles sont toutes les deux vraies et/ou fausses. Si la première proposition (antithèse) reconnaît que le parcours de la série est indéfini et que la nature ne peut être présentée dans l'intuition, elle est vraie, et elle est fausse si elle ne la reconnaît pas. Si la deuxième proposition (thèse) reconnaît un premier commencement ou une spontanéité quant à la cause, elle est vraie, si elle affirme une spontanéité quant à l'espace ou quant au temps, elle est fausse. Une telle antinomie est bien inéluctable et insoluble. Mais que la raison y soit vouée nécessairement et que de telles alternatives soient incontournables n'enlève rien à son caractère vain et prévisible. Kant le reconnaît lui-même: c'est« un jeu dialectique des idées», même si celles-ci »ne sont pas imaginées arbitrairement«.

A vrai dire, ces propositions (»thèse« et »antithèse«) ne sont vraies ou fausses (vraies *et* fausses) que parce qu'aucune n'affirme l'Idée de l'Inconditionné comme tel. Kant l'avoue et le revendique: »Nos Idées, écrit-il, ne concernent l'inconditionné que dans les phénomènes«, elles ne concernent que »l'exposition des *phénomènes* (souligné par Kant) et ne portent pas sur le concept intellectuel d'un tout des choses en général«.¹¹ L'inconditionné des

9. K. R. V., AK. A 462, B 490.

10. *Ibid.*, A 326, B 382.

11. *Ibid.*, A 419, B 447, et A 416, B 443. Nous rejoignons, par d'autres biais, l'interprétation de Heidegger in »L'essence du fondement«, *Questions II*, trad. H. Corbin, Gallimard, Paris 1968, p. 121-126.

phénomènes se nomme totalité et unité des phénomènes. Le principe dont la raison se sert pour *unifier* les règles de l'entendement (le futur »principe de raison«) sont donc des principes *régulateurs* de l'activité intellectuelle. La raison *régule les règles* de l'entendement: elle est un entendement suprême (un *intellectus archetypus*) qui dispose de métarègles. Cette règle des règles est une règle systématique, parce que régler des connaissances ou des concepts, c'est les unifier en un système. La raison est l'exigence d'un système de règles. Elle ne *produit* plus des *Idées*, elle *suit des principes*. Et comme il lui faut compenser cette réduction à une norme par un »au-delà du concept«, par du »spirituel«, par une »valeur«, l'Idée, dont la définition esquissée était celle d'une maximisation du pouvoir de penser, revêt désormais la forme de l'*Idéal*. Alors que l'objectivation platonicienne de l'idée avait fait l'objet d'une forte critique lorsqu'il s'était agi pour Kant d'introduire le concept de l'Idée, la fin de la *Critique de la raison pure* hypostasie explicitement cette hyperbole qu'est l'Idée: »Rien ne nous empêche d'admettre ces idées comme objectives et hypostatiques (...). Nous ne devons pas les admettre en elles-mêmes, mais seulement leur attribuer la réalité d'un schème qui sert de principe régulateur à l'unité systématique de toute connaissance naturelle«. ¹²

Certes Kant se reprend assez vite et le début de la *Critique de la raison pratique* annule quasiment la fin de la *Critique de la raison pure*: le terrain de l'Idée y est déblayé pour faire place à la loi. La liberté est »idéelle«, mais la loi, elle, est réelle et sa réalité inconditionnelle la soustrait aux arguties dialectiques comme aux tentations spiritualistes. La loi se pose et s'impose. Elle n'est pas l'objet d'une représentation (elle n'est ni une norme ni un *Idéal*, ni une valeur), bien plutôt commande-t-elle la représentation et, plus particulièrement, cette »représentation pratique« qu'est le pouvoir de désirer (*Begehungsvermögen*). La loi *fait désirer*. Elle meut, via le respect, la volonté, comme elle détermine le bien. Autonome (c'est la loi et non la volonté qui est autonome: la loi ne saurait être *faite* par un sujet législateur, une volonté, elle cesserait sinon d'être une loi), elle ne répond de rien et ne répond à personne. Muette et terrible, elle peut commander non seulement l'impossible (l'impraticable), mais aussi l'impensable (l'absurde). Elle peut exiger de moi de renoncer à la vie pour défendre l'honneur d'autrui, comme elle peut m'ordonner d'envoyer à la mort également autrui pour défendre l'honneur de la vérité.

La loi peut donc ordonner un *non-sens* (l'Idée, elle, ne saurait être un non-sens puisqu'elle doit, au préalable, avoir passé le test de la signification logique). Mais elle n'est jamais *folle* (l'Idée, elle, touche à la folie). Paradoxalement en effet – mais ce paradoxe est un effet de structure, c'est la loi de la loi – c'est

12. K. R. V., AK., A 673, B 701. Ceci vaut, dit Kant, pour toutes les Idées, à l'exception des Idées cosmologiques. Ceci est essentiel et nous y reviendrons. L'expression »hyperbole« se trouve dans les *Prolegomènes* § 45.

l'irresponsabilité de la loi, son autonomie et son extériorité absolues qui la protègent de la folie, et inversement, c'est la dépendance et la responsabilité de la volonté qui vouent cette dernière à l'affolement. La loi exige de la volonté que celle-ci se détermine exclusivement par rapport à elle. »La volonté est pensée comme indépendante des conditions empiriques, par suite, comme volonté pure, comme déterminée par la *pure forme de la loi*«. ¹³ Ce lien de la volonté à la loi, cette *Verbindung* (*Verbindung* désigne, chez Kant, la *synthèse a priori*, c'est à dire la condition de possibilité d'un phénomène en général; ici, ce phénomène est la volonté pure dont la condition de possibilité est justement la *synthèse a priori* du pouvoir de désirer avec la loi ou raison pratique), cette *Verbindung* donc est si indénouable que la volonté est, en son être, un *être-lié* (*Verbindlichkeit*), ou, si l'on veut, un être-obligé. Kant, en effet, poursuit: »le rapport d'une telle volonté à cette loi est la dépendance qui prend le nom d'obligation (*Verbindlichkeit*)«. A quoi, cependant, la volonté est-elle liée? Envers quoi est-elle obligée? Envers la loi ou envers elle-même? Quelques lignes plus bas, Kant énonce son huitième théorème: »L'*autonomie* (souligné par Kant) de la volonté est le principe unique de toutes les lois morales et des devoirs qui y sont conformes«. Ainsi la loi met la volonté dans l'obligation absolue d'être autonome, de ne se régler que sur elle-même! Elle *ordonne* à la volonté de suivre *son ordre propre! Double bind* qui met la volonté hors d'elle-même et la place dans l'impossibilité de savoir, de pouvoir et même de vouloir ce qu'elle veut. D'où la folie des conduites de la volonté comme en témoignent les exemples de Kant rapportés plus haut. La volonté pure s'affole et tourne sur elle-même, comme si elle se chargeait et s'acquittait d'un devoir de folie que la loi, en sa majesté muette, lui avait remis et délégué. Ce serait là l'être-obligé, l'*obligation* de la volonté.

Car la loi, elle, qui n'est l'obligée de personne, n'est pas folle. Elle sait ce qu'elle veut et veut ce qu'elle sait. Si la volonté lui est liée, elle, n'est liée à personne. Elle est toujours là, même si elle ne commande à personne et ne s'adresse à aucune volonté (ainsi régit-elle une sainte volonté). La loi n'est jamais folle parce qu'elle est vide et muette, parce qu'elle ne dit rien et qu'elle n'a pas de destinataire. Pour qu'elle soit capable de s'affoler, il faudrait qu'elle-même puisse être emportée dans un *double bind*, qu'elle soit assujettie à sa propre loi, que sa destination (son destinataire) lui revienne en boomerang, bref que la prescription de la loi soit indécidable et que la volonté en vienne à se demander s'il y a bien ordre et obligation. Une telle indécidabilité ruinerait l'être-même de la loi et tout impératif ou prescriptif en général.¹⁴

L'indécidabilité, »l'être-sur-la-limite« se dit, en revanche, clairement de l'Idée. Certes, comme nous l'avons vu, l'Idée peut s'entendre comme principe ou être

13. *Kritik der praktischen Vernunft*, AK., V. p. 31.

14. Nous renvoyons, ici, à l'implacable démonstration de Derrida à l'occasion, notamment, de »Devant la loi« de Kafka (»Préjugés« in *La faculté de juger*, Minuit, Paris 1985). La loi, dit

idéal et cela vaut pour l'Idée psychologique (l'Âme) ou l'Idée théologique (Dieu). Mais on peut entendre également l'Idée comme hyperbole ou comme problème, comme c'est le cas, exemplairement, selon l'aveu même de Kant, de l'Idée cosmologique (le Monde). L'Idée cosmologique se distingue des autres Idées par le fait qu'elle est »un problème sans solution«.¹⁵ Non pas qu'on ne pourrait trancher quant à la vérité ou la fausseté des propositions cosmologiques: thèses et antithèses des première et deuxième antinomies »mathématiques« sont déclarées également fausses, thèses et antithèses des troisième et quatrième antinomies »dynamiques« sont déclarées également vraies. Mais l'Idée cosmologique est l'Idée à l'état pur, c'est à dire l'Idée comme *problème* et une solution, par définition, fait disparaître le problème. Une Idée problématique est donc sans solution. C'est ce que Kant affirme explicitement: »Cette production de la raison pure [il s'agit des Idées cosmologiques, F.P.] dans son usage transcendantal en est le phénomène le plus remarquable, il est celui qui, de tous, agit avec le plus de force pour réveiller la philosophie de son sommeil dogmatique et l'amener à cette lourde activité qu'est la critique de la raison même«.¹⁶ C'est parce que produire des Idées cosmologiques mène aux confins de la *Schwärmerei* (usage »transcendant« de la raison) qu'une critique est nécessaire. Mais la critique non seulement ne censure pas (elle n'empêche pas de penser), mais elle ne règle ou ne régule pas la pensée. Elle en énonce les conditions de possibilité: elle examine et fixe les attendus de telles possibilités de la raison. La raison a des possibilités (*Möglichkeit*), elle a un pouvoir propre (*Vermögen*) et la critique détermine ce que *peut* la raison. La raison exerce son pouvoir en produisant des Idées et cet exercice se nomme problématiser.

Le mot »problématiser« n'existe pas dans le texte kantien, mais le substantif (»problème«) et l'adjectif (»problématique«) y abondent (Les nouveaux concepts prolifèrent chez Kant, sans impliquer pour autant la création de mots

Derrida, citant le texte de Kafka, »ne veut rien de toi. Elle te prend quand tu viens et te laisse quand tu t'en vas« (»Préjugés«, p. 138). La loi »ne veut rien«: ce qui revient à lui ôter toute capacité prescriptive. C'est pourquoi Derrida lui substitue cet appel féminin – alors que la loi est traditionnellement, y compris chez Lacan, masculine – qu'est »Viens«. »Viens« n'est ni un prescriptif ni un interrogatif ni, bien sûr, un constatif, mais un genre hybride et nouveau, un »séductif«, si nous osons le mot. Qui dit »viens«? *L* (initiale de la loi, et »Elle«) ou moi qui demande à la loi de venir? Il est impossible d'en décider, car le »viens« est en même temps qu'une demande, une réponse à une demande pressentie, à une archidemande. »Viens« est une parole (un appel) à la fois premier et second: il aura supposé un »viens« antérieur qui ne fut pas dit, mais qui est la condition de possibilité du »viens« énoncé. Un tel »viens« demande sans obliger ni contraindre, et pourtant il place le destinataire (qui est en même temps le destinataire) dans l'impossibilité de se refuser ou de ne pas venir. »Viens« est d'une puissance de séduction beaucoup plus terrible, parce qu'affolante, que l'impératif kantien. A moins que la loi kantienne ne fasse pas seulement désirer, mais *se fasse désirer!*

15. K. R. V. AK., A 328, B 384.

16. *Prolegomena...*, § 50, AK. IV, p. 338.

nouveaux: maximes, principes, postulats, règles, schèmes, types etc. ... sans compter les termes scolastiques repris et détournés de leur sens. Le souci de système à la fin de *La Critique de la raison pure* peut, en ce sens, répondre davantage au souci d'ajouter une nouvelle strate conceptuelle qu'à une volonté architectonique). L'adjectif »problématique« peut avoir un sens *logique*: il est alors une modalité du jugement. Un jugement est problématique lorsqu'il ne décide pas de la vérité ou de la fausseté de la chose jugée, mais lorsqu'on se contente d'en affirmer la possibilité ou l'impossibilité. Il est assertorique lorsqu'on en affirme la réalité (ou la non-réalité) et apodictique lorsqu'on en affirme la nécessité (ou la non-nécessité): »Au point de vue de la modalité, moment qui permet de déterminer la relation de tout le jugement au pouvoir de connaître, les jugements sont problématiques, assertoriques ou apodictiques. Les jugements problématiques sont accompagnés de la conscience de la simple possibilité, les assertoriques de la conscience de la réalité, les apodictiques, enfin, de la conscience de la nécessité du jugement«. ¹⁷ Un jugement problématique n'apprend rien sur la chose jugée, mais énonce un certain rapport du sujet jugeant (du »pouvoir de connaître«) à son jugement: rapport de plus ou moins grande certitude. Un jugement problématique affiche son absence de certitude, un jugement apodictique, à l'inverse, est certain de lui-même. De cette manière, un jugement *problématique* se distingue d'un jugement *hypothétique*, de la même façon qu'un jugement apodictique se distingue d'un jugement catégorique. Ce dernier, appartenant au jugement de relation, est un jugement de *vérité*. Le jugement hypothétique est de type: si ..., alors Il vise à produire, par induction ou déduction, une *vérité logique*, à énoncer un jugement de vérité (ou de fausseté) sur tel objet, alors que le jugement problématique énonce un type de *certitude*. Cependant, »problématique« et »hypothétique« sont tous les deux des catégories *logiques* du jugement et ils ont en commun de ne pas se rapporter au réel.

Mais »problématique« peut avoir un autre sens, un sens *transcendantal* et il se distingue alors clairement d'»hypothétique«. Il désigne alors un certain »mode de penser« (*Denkungsart*), un certain mode d'exercice de la raison. Nous n'entendons pas par là une modalité transcendantale du jugement, du moins s'il faut comprendre par là le principe synthétique de la connaissance. En effet, pour cela, Kant a prévu »les postulats de la pensée empirique en général«. Ces postulats sont des principes transcendants qu'il faut poser si l'on veut que les concepts disposent non seulement d'une possibilité (d'une réalité ou d'une nécessité) *logique*, mais également d'une possibilité (d'une réalité ou d'une nécessité) *objective*. Ces principes énoncent que possibilité (réalité, nécessité) doivent concerner des objets d'une expérience possible si l'on veut que ces catégories désignent un réel et non une simple forme de pensée.

17. *Logik*, AK. IX, p. 108-109.

Les *problèmes*, eux, ne sont ni des principes, ni des suppositions (des hypothèses).¹⁸ Ce sont des positions, des affirmations d'un réel. Un problème n'est pas donné ou rencontré, mais il n'est pas non plus créé, inventé: ce n'est pas une hypothèse, une libre fiction plus ou moins arbitraire. Il est *posé*, *exposé* par une raison qui expérimente son pouvoir de produire des Idées. La raison problématise: elle maximise les concepts, elle transforme les concepts en Idées. Une Idée est un concept maximisé, poussé à ses limites, conduit jusqu'au point où il n'a plus pour objet de désigner ni même de penser un réel donné, mais où il ouvre un espace inconnu: un espace non seulement jusque là inconnu, mais un espace d'inconnu. Problématiser, c'est entraîner du connu dans un devenir-inconnu, c'est »faire fuir«, comme dirait Deleuze, la pensée, lui faire prendre la fuite, la tangente. La limite est une tangente. La limite n'est bien sûr pas, nous le savons, une borne spatiale ou temporelle délimitant deux espaces ou deux temps distincts dont l'un serait donné et circonscrit et l'autre illimité et sans rivages. Mais ce n'est pas non plus, à proprement parler, le *limen*, le bord, le seuil, la marge, le parage. C'est un »à la limite«, c'est à dire très précisément un *passage à la limite*: peut-être moins un site où le dedans et le dehors ne sont plus clairement dé-limitables qu'une montée aux extrêmes où le sujet (le »pouvoir de connaître«) se retrouve de l'autre côté (de la limite) alors qu'il se maintient obstinément et se pense de ce côté-ci. La limite serait ce point invisible et imperceptible toujours déjà franchi dont il n'y aura cependant connaissance qu'après coup. C'est un point de bascule, un point *problématique*, un point, comme on dit, *critique* (Et la critique de la raison est une problématique de la raison) en lequel s'indécide la limite entre le »transcendant« (au-delà de la limite) et l'»immanent« (en-deçà de la limite) ou, plus exactement, c'est le point en lequel la transcendance est le passage à la limite de l'immanence. C'est ainsi, du moins, que nous entendons la formule kantienne: »La limite est quelque chose de positif appartenant autant à ce qu'elle inclut qu'à l'espace situé à l'extérieur d'un ensemble donné.«¹⁹ La limite est un exercice-limite, le passage à la limite de la pensée (»du pouvoir de connaître«). C'est cela faire un usage problématique de ces concepts-limites que sont les Idées, c'est cela faire une *expérience de pensée*, une expérience de la limite et à la limite.

Kant, incontestablement, invente le concept d'*expérience*. Depuis Kant, l'»expérience« ne signifie plus »connaissance par les sens«. Mais que

18. »Les Idées, écrit Deleuze, sont par elles-mêmes, problématiques, problématiques et Kant, malgré certains textes où il assimile les termes, s'efforce de montrer la différence entre 'problématique' d'une part et d'autre part 'hypothétique', 'fictif', 'général' et 'abstrait'« (*Différence et répétition*, P. U. F., Paris 1968, p. 218). On notera que *Aufgabe* et *Problem* sont, chez Kant, des termes interchangeable. L'*Aufgabe* n'est pas une tâche éthique, mais un problème que se donne la raison. Inversement, un problème peut être dit une tâche, parce qu'il est toujours à construire, toujours en train d'être construit, suscité, échafaudé.

19. *Prolegomena...*, § 59, AK. IV. p. 361.

signifie-t-elle? La nouveauté du concept provient de la condensation de plusieurs sens, chacun n'étant qu'esquissé. Il y a, en gros, trois concepts d'expérience chez Kant. Le premier est un concept physique, un concept appartenant à la «science de la nature». L'expérience (*Erfahrung*) signifie alors: «ce qui est connaissable par l'expérience», c'est à dire par les voies propres à cette connaissance expérimentale qu'est la physique, et, en l'occurrence, la physique newtonnienne. L'expérience est moins l'objet d'une connaissance, moins même ce qui est donné à connaître, que les règles de la connaissance. L'expérience est «un mode de connaissance».²⁰ C'est même le nom générique de la seule connaissance véritable: C'est là, on l'aura reconnu, la lecture de Cohen dans sa *Kants Theorie des Erfahrung*: Kant fonde moins un nouveau concept d'expérience qu'un nouveau et définitif concept de connaissance. La philosophie kantienne est une théorie de la connaissance.

Il y a cependant, indiscutablement, un second concept d'expérience: l'expérience comme *phénomène* (*Erscheinung*): «Le mode de connaissance» qu'est l'expérience (ne) concerne (que) les phénomènes: les phénomènes sont «les objets de l'expérience» et la même préface à la seconde édition de la *Critique de la raison pure* qui faisait de l'expérience «un mode de connaissance» identifie constamment expérience et phénomène. Pourtant, le phénomène n'est pas l'objet (la «face objective») de l'expérience comme mode de connaissance (la «face subjective»). L'*Erscheinung* n'est pas l'objectivité, mais ce qui apparaît, «se phénoménalise», se montre et se donne, et tel est bien le sens du concept de phénomène dans l'«Esthétique transcendantale» qui ouvre la *Critique de la raison pure*. Le phénomène est défini comme «l'objet indéterminé d'une intuition empirique» et l'intuition (pure ou empirique) est le mode de saisie d'un objet en général «pour autant que l'objet nous est donné».²¹ Le vrai nom de l'expérience est la phénoménalité et Kant jette les prémisses de la phénoménologie (On sait que la première version de la *Critique de la raison pure* se nommait *Les limites de la sensibilité et de la raison* et que sa première partie s'intitulait «La phénoménologie en général».)²² Être, être quelque chose, être un «objet», c'est d'abord apparaître, se faire voir, se montrer, se donner et l'être-objectif, l'objet de la connaissance objective, est un certain mode d'être de l'apparaître. On aura reconnu là la lecture de la phénoménologie.

Mais il y a un troisième concept d'expérience plus puissant et, si nous osons dire, plus kantien. C'est l'expérience comme *expérimentation* (*Experiment*), non pas comme connaissance empirique, mais comme production expérimentale. La raison pure ou pratique, expérimente, c'est à dire essaie, risque et invente des Idées. L'essence de la raison est de s'exercer à combattre

20. K. R. V. Vorrede, B. XVII.

21. *Ibid.*, A 20 et 19, B 34 et 33.

22. *Brief zu Marcus Herz*, AK. X. p. 129.

avec elle-même, de multiplier tentatives et tentations. »Les assertions dialectiques [de la raison] sont autant de tentatives (*Versuche*) pour résoudre [des] problèmes naturels et inévitables de la raison«. ²³ La raison s'essaie et recommence indéfiniment ses essais pour éprouver sa capacité de problématisation. Essayer (ou expérimenter), c'est à la fois commencer, oser, se lancer (agir pour la première fois, soutenir et provoquer le nouveau, l'inconnu) et éprouver la teneur, les limites, le pouvoir de ce qu'on essaie. La raison »s'essaie« elle-même: elle se tente et elle se teste. Elle transforme les solutions en problèmes et elle cherche des solutions aux nouveaux problèmes. Elle échafaude des problèmes avec des solutions et elle guette des trouvailles, c'est à dire une heureuse rencontre entre un problème et sa solution. Toute tentative est une tentation, tout essai est un »essai et erreur«. La raison ne sait ce qu'elle peut que lorsque, maximisant son pouvoir, elle prend le risque du faux-pas, de la défaillance, voire de la faillite. Expérimenter, c'est essayer ses idées, les problématiser, se laisser tenter par elles, forcer leur teneur de vérité et éprouver leur capacité à se mesurer à un réel (c'est à dire un »impossible«). Ce n'est ni inventer de nouvelles hypothèses pour le plaisir de l'esprit (à vrai dire, il y a bien un plaisir du penser vrai ou de l'agir juste, mais ce plaisir n'est pas le motif de l'activité, mais son effet), ce n'est pas non plus poser des valeurs ou des normes (des règles de mesure), c'est forcer ses idées, les pousser jusqu'au bout pour les incliner, les déplacer imperceptiblement et leur faire produire un réel, un nouveau réel. La raison, qu'elle soit pure ou pratique, *produit* du réel. En d'autres termes, elle est toujours *pratique*. Les Idées peuvent revêtir des formes diverses: spéculatives, éthiques, esthétiques, religieuses etc. Cependant, quelles que soient leur forme, elles ont une même nature: elles sont *expérimentales*.

Le privilège des Idées cosmologiques dans la *Critique de la raison pure* tient justement à leur caractère exclusivement expérimental qui leur interdit d'être »objectives«, idéales ou hypostasiées. L'Idée de monde ne fait qu'un avec la position – en théorie ou en pratique – d'un monde. L'Idée d'un monde naît de la position ou de l'affirmation d'un réel particulier et inversement, toute affirmation ou position d'un réel particulier fait lever l'Idée d'un monde. L'Idée cosmologique est exemplaire parce qu'elle est doublement expérimentale: elle expérimente, dans la pensée ou l'action, un monde et elle n'est que le résultat provisoire et toujours à reprendre d'une expérimentation de la pensée et de l'action.

On comprend alors pourquoi la *liberté* – troisième des Idées cosmologiques – devient, au fil de l'oeuvre de Kant, l'Idée suprême. Poser un monde, c'est, en effet, commencer un monde, c'est essayer le monde, le tout du réel, *comme si* il nous était donné à penser ou à agir pour la première fois et, dans cette

23. K. R. V. AK. A 462, B 490. Sur l'expression »expérimentation de la raison«, cf. K. R. V. *Vorrede*, B XIX, note, B XXI note etc. Sur l'expérimentation comme pouvoir de produire des Idées, par exemple, l'Idée de Droit, cf. *Zum ewigen Frieden*, AK. VIII, p. 381.

expérimentation de la raison pure ou pratique, faire advenir, le temps de l'expérimentation, un »nouveau monde«. Là encore, ce »comme si« n'est pas un principe régulateur de la pensée ou de l'action, il définit plutôt un *usage*. Il y a plusieurs manières d'user des Idées (de la raison). User ne signifie pas utiliser, car l'utilisation suppose des fins et des moyens. Or la raison ne pose pas telle ou telle fin, pas plus qu'elle n'exige tel ou tel moyen. La raison est à elle-même sa propre fin et cette fin n'est autre que son exercice inconditionné. Mais il y a plusieurs manières de pratiquer la raison de manière inconditionnée, il y a plusieurs usages de la raison, il y a plusieurs modes d'invention et de présentation des Idées.

A vrai dire, il n'y a pas *plusieurs* modes d'exposition des Idées, il y en a *deux* et deux seules: le *modus logicus* et le *modus aestheticus*: »il existe deux façons (*modus*) d'agencer l'exposé de ses pensées dont l'une s'appelle une *manière* (*modus aestheticus*) et l'autre une *méthode* (*modus logicus*). Elles diffèrent en ceci que la première n'a d'autre mesure que le *sentiment* (*Gefühl*) de l'unité dans la présentation, tandis que la seconde obéit alors à des *principes* déterminés: seule la première est valable pour les Beaux-arts«. ²⁴ Le mode de recherche et d'exposition des Idées réglé selon des principes est ou serait donc un mode *logique* et l'autre, le mode réglé sur le sentiment, est ou serait un mode *esthétique*. Mais quel sentiment? Le sentiment esthétique ou de l'esthétique, sans aucun doute. Le sentiment esthétique chez Kant (et d'autres, à la même époque) se nomme le goût. Avoir du goût, c'est, en effet, avoir le sens de »l'unité dans la présentation«, c'est savoir *accorder* – par exemple, les couleurs et les sons, c'est savoir apparier les formes sensibles et reconnaître, d'une manière générale, par sentiment ou pressentiment, l'unité du divers sensible. C'est, comme on le dit, »avoir le sens du beau«.

Pourtant, ce n'est pas ce que *dit* Kant, même si c'est bien ce qu'il veut ou croit vouloir dire. Car cette affirmation d'un *modus aestheticus* prend place au § 49 de la *Critique de la faculté de juger* consacré non au goût, mais au génie, et le génie s'oppose doublement au goût. D'une part, le génie est une capacité *productive*: c'est le don d'invention et d'expression d'Idées esthétiques, alors que le goût est une capacité de juger, et, d'autre part, le génie invente des *Idées* qui peuvent être inesthétiques et, inversement, »avoir du goût«, c'est apprécier de belles formes qui peuvent ne présenter aucune Idée (c'est le cas, par exemple, des formes ornementales).

Le *modus aestheticus* n'est donc pas la bonne manière, le bon goût. L'esthétique, de fait, déborde le goût. Le »beau« peut choquer, heurter, blesser, repousser, violenter etc. le sens, parce qu'il peut ne pas être conforme aux règles de mesure, de proportion et d'accord, bref d'*unité* esthétique. Ce type de beau, à l'époque de Kant, se nomme »sublime«. Le sublime est un sentiment, et à ce titre, c'est un sentiment *esthétique*, mais le sentiment du

24. K. U. § 49, AK. V. p. 318-319.

sublime est un sentiment *spirituel*: »Le sentiment spirituel est le pouvoir de se représenter une sublimité dans les objets«. ²⁵ Ce sentiment ne signale pas un plaisir, une satisfaction du libre jeu des pouvoirs de l'esprit (*Gemüt*) entre eux, mais une *tension* des pouvoirs de l'esprit qui cherchent à rivaliser entre eux pour se dépasser et se maximiser mutuellement. Cet esprit ainsi à l'oeuvre, Kant le nomme *Geist*, esprit-souffle, esprit-feu, esprit-flamme. Le *Geist* est la capacité de s'enflammer, de s'exalter. Si donc le *modus aestheticus* est le mode de présentation des Idées selon le sentiment, alors il faut redéfinir l'Esthétique: l'Esthétique est la présentation d'Idées émanant du *Geist* (Idées encore nommées: esthétiques) et destinées à susciter un sentiment sublime. ²⁶

Parallèlement, le *modus logicus* doit être repensé. La production du génie, en effet, est libre, mais elle obéit à des principes. Ces principes ne sont peut-être pas »logiques« ou »méthodiques«, ils ne visent pas des effets de connaissance, mais ils n'en visent pas moins des effets de vérité: le génie produit et présente des Idées. Il n'y a qu'un seul »type« d'Idée: les Idées de la raison, mais il y a deux modes et donc deux *principes* de présentation des Idées: le principe logique et le *principe esthétique*: »La poésie ose présenter sous forme sensible (*versinnlichen*) les Idées de la raison que sont les être invisibles, le royaume des bienheureux, l'enfer, l'éternité, la création etc. ou bien encore ce dont on trouve, à vrai dire, des exemples dans l'expérience, par exemple, la mort, l'envie et tous les vices, ainsi que l'amour, la gloire etc. mais en les élevant alors au-delà des bornes de l'expérience grâce à une imagination qui s'efforce de rivaliser avec la raison dans la réalisation d'un maximum en leur donnant une perfection sensible dont la nature ne fournit aucun exemple«. ²⁷ Le poète pense: il est agité par des Idées et fait lever des Idées. En cela, il rivalise avec le philosophe, comme le philosophe rivalise avec lui, parce qu'ils obéissent aux mêmes principes: la maximisation des Idées. L'esthétique est certes affaire de forme, mais non pas de moyen ni même de genre. La forme, depuis, et grâce à Kant, n'est pas l'apparence (le revêtement plus ou moins illusoire) d'une vérité: elle est le mode de présentation d'une Idée, d'une pensée, d'une vérité, c'est à dire son *unique mode d'être* et de se poser. Les Idées esthétiques sont bien, si l'on veut, »des Idées sous leur forme sensible«, »des Idées esthétisées«, mais *toutes* les Idées sont esthétiques, pour autant qu'elles se présentent nécessairement. Certes, la présence »esthétique« et la présence »philosophique« font appel à des *modes* de présentation différents: mode »symbolique« pour la première, »schématique« pour la seconde, si nous

25. *Erste Einleitung in die K. U.*, § 2, AK. XX, p. 250; cf. aussi K. U., *Einleitung*, § 7, AK. V. p. 192: »Le jugement esthétique ne se rapporte pas seulement, en tant que jugement de goût, au beau, mais encore, comme issu d'un sentiment de l'esprit (*Geistesgefühl*), au sublime«.

26. Tout cela, exposé ici de manière beaucoup trop rapide, exige une déconstruction de l'Esthétique kantienne. Nous l'avons tentée dans notre ouvrage *Kant, le ton de l'histoire*, Payot, Paris 1991, particulièrement au chapitre II.

27. K. U. § 49, AK. V. p. 314.

repreons le vocabulaire kantien. Mais toute Idée se *modalise*: elle est la force de pensée qui détermine le mode et fait qu'il y a production d'une forme.

Les modes de présentation des Idées rivalisent entre eux, comme dit Kant, pour donner eux-mêmes et faire donner aux autres le maximum de ce qu'ils peuvent. Dans cet effort et cette tension, ils ne portent pas seulement les Idées aux limites de leur pouvoir ils se portent en même temps aux limites de leur genre et de leur champ d'appartenance. Le concept (*modus logicus* de l'Idée) *touche* à l'image (*modus aestheticus* de l'Idée). Il la frôle et la force à se vider de toute image et, inversement, l'image touche au concept et le contraint à se remplir d'image. Tel est ce que Kant nomme sublime: non pas un «énorme» concept ou une «belle» image, mais l'intensité et la force d'explosion (c'est à dire simultanément d'affirmation et de destruction) qui habite un concept ou une image et l'emporte «au-delà de l'expérience». Non pas que le sublime désigne ce qui est indicible dans le dicible et l'inimaginable dans le représentable, mais plutôt, en un mouvement quasiment inverse, ce qui fait que l'image ou le concept pense, ainsi que ce qu'il pense.²⁸

Est sublime, donc, le fait qu'une Idée se lève en nous, nous soulève et soulève le monde. Le sublime, comme on l'a vu, soulève le *Geist*. Le *Geist*, dit Kant, est «ce principe vivifiant de l'esprit» qui anime le génie,²⁹ et lui donne le pouvoir (la capacité et la force) de présenter des Idées esthétiques, c'est à dire comme nous pouvons le dire désormais, des Idées en général. La raison, la *Vernunft*, est, en son essence, *Geist*. Le *Geist* kantien n'est pas le *Geist* de l'idéalisme notamment hégélien, cette réalité spirituelle en laquelle se réconcilie la raison subjective (conscience de soi) et la raison objective (l'effectivité), il est ce pouvoir de *Begeisterung*, ce pouvoir de la pensée et de l'action (pouvoir «théorique» et «pratique») d'enflammer et d'exalter un donné ou un réel, de faire lever un monde et/ou l'Idée de monde.³⁰ Le *Geist* est certes pouvoir «vivifiant», comme dit Kant. Mais il ne faut pas s'y tromper: il ne s'agit pas de donner la vie ou une âme à un corps ou une matière inanimée. Les *Rêves d'un visionnaire expliqués par les rêves métaphysiques* comme les «Paralogismes de la raison pure» y ont définitivement mis fin. Il ne s'agit pas de *spiritualiser* un donné, de le *relever* de sa mort et de le ressusciter en esprit. Il s'agit, plutôt, en un mouvement inverse, de faire exploser un réel et ce pouvoir explosif est celui du *Geist*. Le «génie» a du *Geist*: non pas qu'il ait de l'esprit ou qu'il soit un bel esprit (il serait alors

28. Nous pensons, ici, rejoindre, par d'autres voies, le propos de Ph. Lacoue-Labarthe in «La vérité sublime» in *Du sublime*, Belin, Paris 1988, p. 97-147.

29. K. U. § 49, AK. V. p. 313.

30. L'Idée pratique d'un monde se nomme république. Elle s'expérimente dans l'exercice public de la liberté. Un peuple qui s'enflamme pour sa liberté fait preuve de génie politique. Nous avons cherché à élaborer ce point dans «Kant et la liberté publique» in *Philosophie politique* n° 2, P. U. F., Paris, 1992, p. 123-141.

witzig), mais il a ce *souffle* qui *souffle* le réel et lui fait libérer des *souffles* inconnus et imperceptibles.³¹

Dès lors, la distinction art-philosophie est à repenser. Le génie esthétique présente, à sa manière, des Idées (de la raison) et, inversement, «la pure philosophie est un produit du génie».³² Il n'y a là de la part de Kant aucune contradiction avec une autre de ses formules, selon laquelle «le philosophe n'est pas l'artiste (*Künstler*) de la raison».³³ L'artiste, le *Künstler*, est un producteur de belles formes qui suscitent un plaisir et satisfont le goût. et, à ce titre, il s'accorde parfaitement avec l'expert, l'homme d'entendement. Le premier fait jouer de manière libre et désintéressée son imagination et son entendement: et le second règle son imagination sur son entendement: les deux occupent le même champ régi par les mêmes règles, mais ils les font jouer de manière différente. Mais le philosophe, lui, n'est pas l'homme de la connaissance (de l'entendement) et l'homme de l'art n'est pas l'homme du goût (de l'imagination). Ces deux-là sont, en effet, en proie à l'Idée, au sublime, au *Geist*. Le *Geist* opère par maximum et intensité. Il enflamme, emporte, affole. Il y a une folie du penser et de l'agir, parce que le *Geist* est flamme ou feu. Rage, consommation, insurrection, mélancolie etc. ... sont les affects de la pensée. Certes la pensée requiert une «discipline», comme dit Kant. Mais la discipline n'a rien d'une règle, d'une régulation, d'une mesure. La discipline est un combat, une lutte avec la forme, avec le mode de présentation, avec «l'esthétique». L'Idée naît de la forme: elle est le soulèvement de la forme, elle est la forme elle-même qui se porte à son plus haut point, à ses extrêmes et s'emporte en un souffle.

«Génie de la raison»: cette formule doit-elle se dire du philosophe, de Kant, par exemple, dont les idées folles battaient avec (grâce à et contre) une langue lourde et scolastique et une architectonique serrée et barbelee? Ou bien doit-elle se dire d'un écrivain, d'un Kleist par exemple, double esthétique de Kant, dont les mots sont fous et se livrent une bataille d'idées sans fin? «Ne pas sentir, dans Kant, écrit Benjamin, le combat de la pensée dans la doctrine elle-même (...), c'est ne rien savoir de la philosophie (...). La prose de Kant elle-même représente un seuil de la haute prose d'art. Sinon la *Critique de la raison pure* aurait-elle ébranlé Kleist au plus profond de lui-même?»³⁴ Une doctrine prosaïque, n'est-ce pas là l'Idée de Kant?

31. Sur la flamme de l'esprit, cf. J. Derrida, *De l'esprit*, Galilée, Paris 1987; sur la confrontation de Kant avec ce visionnaire ou «voyeur d'esprits» qu'était Swedenborg, cf. M. David-Menard, *La folie dans la raison pure*, Vrin, Paris 1990, particulièrement, p. 73-105.

32. *Opus posthumum*, trad. et présentation par F. Marty, P. U. F., Paris 1986, p. 244; cf. également *Lose Blätter*, AK. XX, p. 343. «La philosophie est à considérer comme génie de la raison». Sur le partage indécidable de la littérature et la philosophie chez Kant, cf. J. L. Nancy, *Le discours de la syncope*, Aubier-Flammarion, Paris 1976.

33. K. R. V. AK. A. 839, B. 867.

34. W. Benjamin, *Briefe I*, Suhrkamp, Frankfurt am Main 1978, p. 150. On peut dire que W. Benjamin est le fils adoptif ou bâtard de Kant et de Kleist.